

CdF-CHIMIE, (EMC/LVM) - Mazingarbe.....	1
(Gédévyll, Marvylan) .....	1

## CdF-CHIMIE, (EMC/LVM) - Mazingarbe

### (Gédévyll, Marvylan)

En 1939, la Société Huiles, Goudrons et Dérivés, H.G.D.(26 rue de la Baume à Paris, usines à Vendin-le-Vieil (Pas de Calais ), Jouy-aux-Arches (Moselle), Saint-Fons (Rhône)), mentionne dans sa notice commerciale qu'elle fabrique des phénoplastes (Gédélite) et des polymères vinyliques (Gédolène et Gédovyl). La notice ne précise pas la nature des produits vinyliques mais il est probable qu'il s'agissait de polystyrène et de polychlorure de vinyle. La trace de ces vellités apparaît dans d'autres documents

En 1954, la création d'une association, Pechiney-Houillères du Bassin de Lorraine, pour produire le monomère chlorure de vinyle par chloration de l'éthylène et cracking du dichloréthane est envisagée. Le chlore proviendrait dans un premier temps des usines de Thann et Mulhouse. La fabrication du monomère et du polymère serait réalisée par les Houillères ou par Pechiney, mais sous la gestion technique d'un ingénieur de Pechiney. L'affaire ne se fait pas pour des raisons non connues, mais le commentaire porté dans le compte-rendu est très significatif: "*les Houillères préfèrent réaliser l'affaire avec nous (ndlr Pechiney); sinon, ils la feront sans nous*".

Il faut attendre encore quelques années pour que les Houillères passent à l'acte, sans Pechiney, mais avec un autre partenaire. C'est, maintenant une affaire entre mineurs où se retrouvent les mines domaniales de Hollande (DSM - Dutch Staats Mijnen), celles du Nord de la France, représentées par CdF-Chimie, les mines de potasse d'Alsace (Entreprise Minière et Chimique, EMC).

DSM et CdF-Chimie sont confrontés aux mêmes problèmes que pose la crise inéluctable frappant l'industrie charbonnière: pour la France, le déclin de la production commence en 1958. L'une et l'autre de ces deux sociétés minières entreprennent leur reconversion dans l'industrie chimique, celle des matières plastiques en particulier. DSM qui exploite les gisements charbonniers du Limbourg depuis 1903, a plus de chance que les Charbonnages français dans la mesure où la société participe avec la Nederland Crude Oil à la valorisation chimique des gisements de gaz et de pétrole nationaux récemment découverts. En 1968, DSM a reconverti au pétrole son industrie chimique. Elle fabrique du polyéthylène à Beek (Hollande). Elle a monté une installation d'ammoniac et mis au point, entre autres, une fabrication du caprolactame et du cyclohexane.

En 1969, DSM et le groupe Tessenderlo fondent la Limburgse Vinyl Maatschappij (LVM) pour fabriquer du chlorure de vinyle monomère à Beek, en Hollande, sur la base de 200.000 tonnes/an. Le groupe de Tessenderlo résulte de la prise de contrôle, en 1954, par les Mines de Potasse d'Alsace, des Produits Chimiques de Tessenderlo<sup>1</sup> et de la filiale de cette dernière, les Produits Chimiques du Limbourg<sup>2</sup>. Les Produits Chimiques de Tessenderlo possèdent d'importantes fabrications de dérivés minéraux, phosphate, sulfates, d'acides sulfurique et surtout chlorhydrique, ainsi que de chlore, soude et potasse obtenus par voie électrolytique. En 1967, la société des Mines de Potasse d'Alsace est intégrée dans un nouveau holding, l'Entreprise Minière et Chimique qui regroupe aussi les activités de l'O.N.I.A. (Office National des Industries de l'Azote) et de Potasse et Engrais Chimiques. L.E.M.C. est structurée en 4 branches industrielles:

- les Mines de Potasses d'Alsace,<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Produits Chimiques de Tessenderlo devient Tessenderlo Chemie en 1972

<sup>2</sup> Les relations entre les mines alsaciennes et la société belge étaient très anciennes; elles s'étaient distendues durant la période de guerre.

<sup>3</sup>La Société des Mines et Potasse d'Alsace exploite à partir de 1904, l'important gisement de sels de potasse (chlorure de potassium (sylvine) et mélange de chlorure de potassium et de chlorure de sodium (sylvinite)) situé au nord de Mulhouse. C'est le deuxième gisement d'Europe. Mais la concurrence étrangère, canadienne en

- les aliments pour bétail (Sanders),
- une entreprise de service (TREDI, élimination des déchets industriels),
- EMC (Belgique), filiale à 100% de EMC, regroupant les intérêts dans plusieurs sociétés dont Les Produits Chimiques de Tessenderlo.

Vers les années 1970-1971, CdF-Chimie souhaite entrer dans le cercle des producteurs de PVC, afin de compléter sa gamme commerciale de matières plastiques de commodité: polyéthylène, polystyrène. CdF-Chimie n'a aucune expérience personnelle, ni aucune source de monomère: elle décide donc de s'associer avec la société hollandaise DSM. Un accord est signé. Il est prévu que dans un premier temps, durant trois ans, DSM produira du PVC pour elle-même et pour CdF-Chimie. Dans un second temps, CDF-Chimie débutera sa propre fabrication sur un de ses sites, avec du monomère provenant de Beek.<sup>4</sup>

Comme prévu, l'unité de LVT entre en production en 1972 avec un procédé Goodrich. Après avoir consulté les sociétés Goodrich, BASF, Diamond Shamrock, c'est le procédé en suspension de la société Sumitomo qui est retenu pour la polymérisation. Le colloïde protecteur est l'alcool polyvinylique. DSM commence à polymériser en avril 1972.

CdF-Chimie adopte évidemment le procédé exploité par DSM. La polymérisation est prise en charge par une société filiale mixte CDF-EMC fondée pour la circonstance, la Société Artésienne de Vinyle (SAV), à Mazingarbe (Pas de Calais). La production débute en fin 1975 sur la base d'une capacité de 100.000 tonnes de polymère. L'équipement est constitué par 3 lignes de 5 réacteurs de 40 m<sup>3</sup>, type Pfaudler émaillé. Une 4<sup>ème</sup> est installée 3 ans plus tard. La résine est commercialisée sous le nom de Gédévyll. La production est portée ultérieurement à 160.000 tonnes par l'amélioration du procédé de séchage. La même année une seconde unité de production de monomère démarre à Beek (450.000 tonnes)

En 1977, CdF-Chimie se trouve dans une situation financière difficile. L'exercice 1977 "*est préoccupant*". L'activité PVC est cédée à EMC-Belgique. Dans un premier temps, la participation des Charbonnages est réduite à 20%; CdF-Chimie continue à vendre du PVC, à la commission, mais la société n'assure plus la gestion technique. Pratiquement, la Société Artésienne de Vinyle est rattachée au groupe Tessenderlo. Son polychlorure de vinyle est commercialisé par LVM sous le nom de Marvylan (Marvyflo, Marviflex, Marviloy)<sup>5</sup>.

En février 1983, les activités PVC de la SAV et de DSM sont regroupées avec la fabrication du monomère, au sein de LVM. En novembre 1989, EMC (branche belge) rachète les parts de DSM dans LVM. Le groupe de Tessenderlo est devenu l'unique propriétaire de LVM et des unités de production du polychlorure de vinyle de Beek et Mazingarbe.

Au cours des années 80, le groupe prend le contrôle de nombreuses sociétés de transformation du PVC dont plusieurs sociétés françaises : SOTRA (Saint Austreberthe) tuyaux, SEPEREF (Quincieux); TECHNICOMPOUND (Doué la Fontaine), compounds; PLASTIVAL (Clerval) profilés; le groupe Wymar, profil en PVC pour fenêtres; COUSIN-TESSIER (Tiffauge), compounds

<sup>i</sup> Archives Pechiney Courrier Jouven C.R. conversation du 19 février 1954

particulier, a rendu déficitaire une industrie autrefois très rémunératrice. Les Mines Domaniale d'Alsace vont entrer aussi dans une phase de déclin, s'achevant par la fermeture des mines en 2004.

<sup>4</sup> De nombreuses informations nous ont été communiquées très aimablement par M.Vergne de la société LVM

<sup>5</sup> Ce désengagement de CdF-Chimie s'inscrit dans le cadre d'une redistribution des actifs entre CdF-Chimie et EMC, en particulier dans le domaine des engrais. EMC fait apport des sa filiale APC (Azote et Produits Chimiques) à CdF-Chimie (1974). En contrepartie, EMC prend une participation de 35% dans CdF-Chimie (Plastiques Modernes et Elastomères 41, juin 1977).